

LA MONTEE DE LA GAVARESSE, SOUVENIR PIERRE PIRIOU

Samedi 6 mai 2017

Départ 17h30 Place Paul Flamenq / Arrivée Site de la F.R.A.T
Renseignements course sur www.cap-garonne.com Tel. : 06.60.27.91.32

REGLEMENT DE LA COURSE

- 1- CAP GARONNE ORGANISATION et l'OMS du Pradet présentent le samedi 6 Mai 2017 la 26^{ème} édition de La Montée de la Gavaresse.
- 2- Ouverte à toute les catégories féminines et masculines licenciées ou non : CA, JU, ES, SE, M1, 2, 3, 4, 5.
- 3- **Le parcours** : 9,8 km sur petites routes et pistes forestières. 220m de dénivelé +.
- 4- Le départ sera donné à 17H30 : Avenue 1ère DFL. L'arrivée s'effectuera sur le site de la F.R.A.T.
- 5- Ravitaillements et épongeages aux km : 4.8, 6.5 et à l'arrivée.
- 6- L'assistance médicale sera assurée par un médecin avec DSA, la Police municipale et les Pompiers de la Garde sur appel. Les organisateurs sont couverts par une Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient de la couverture d'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- 7- Une **navette** assurera le retour des coureurs du fort jusqu'à la place Flamenq au Pradet, lieu du départ.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Par courrier** : Cap Garonne Organisation, Villa Diafa, 442 rue du Pin de Galles, 83220 Le Pradet.
Chèque à l'ordre de CAP GARONNE ORGANISATION (CGO)
aucune inscription adressée par courrier ne sera prise en compte sans son règlement
- A Toulon : **Terre de Running**, 7 rue Berthelot.
- A La Garde : **Endurance Shop**, ZI Toulon Est, Le Panorama, Av. A. Lavallée.
- Ollioules : **Running Conseil**, espace Mermoz, av Jean Mermoz
- Au Pradet : Le samedi 6 Mai à partir de 16h, **Office du Tourisme**. Retrait des dossards sur place.

Taxe d'inscription 10 euros au profit des Virades

Bulletin d'inscription

N° DOSSARD :

SEXE F / M	ANNEE de NAISSANCE	N° LICENCE pour les licencié(e)s FFA	CLUB ou ENTREPRISE	VILLE

NOM - PRENOM :

TELEPHONE :ADRESSE :

Merci de compléter ce document en lettres capitales pour une lisibilité maximale.

- **Les participants autorisent le Club de Cap-Garonne à exploiter les photos prises à l'occasion de l'épreuve ainsi qu'à publier leur nom pour le classement.**
- **Pour les compétiteurs non licenciés FFA, aucune inscription ne sera prise sans un certificat médical (ou sa photocopie) de moins d'un an avec une non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.**

Tout(e) concurrent(e) accepte le présent règlement :

Date :2017

Signature :